



GARANTIE CONFORT

Chez Matelas Sélection, nous prenons le temps de vous offrir les meilleurs conseils, afin de vous orienter vers le produit idéal à vos besoins et à vos critères de confort. Dans cette démarche s'inscrit notre service après-vente de Garantie confort de **45 jours**.

En plus de vous sécuriser dans votre processus de sélection, notre Garantie confort vous permet de bénéficier de notre service d'ajustement à valeur égale, une fois sans frais.

Pour profiter de notre Garantie confort, certaines conditions doivent être respectées. Vous devez :

- Acheter notre protège matelas au moment de l'achat de votre matelas et l'utiliser durant toute la période couverte par la Garantie confort.
- Assurer l'intégrité totale du matelas.
- Essayer le matelas durant une période d'au moins 14 jours.
- Prévoir un rendez-vous à la boutique-usine, pour essayer les ajustements de confort.

Notre Garantie confort ne couvre pas :

- Les matelas sur mesure.
- Les matelas de liquidation.
- Les oreillers.
- La literie (draps, protège matelas, protège oreiller).
- Les frais de transports.